



## Tarif des redevances d'occupation du domaine public à compter du 01/01/2024

NATURES D'OCCUPATIONS		TARIFS 2024	Modalités de révision annuelle au 1er janvier de chaque année	
<b>Occupations commerciales</b>				
Terrasses commerciales	Terrasse fermée (m²/an)	Cœur de ville : 100 € Autre lieu : 70 €	Révision des tarifs indexée sur l'IRL (Indice de Révision des Loyers) Tarifs révisés N = Tarifs N-1 x IRL 4èT N-1/	
	Terrasse couverte de manière permanente (m²/an)	Cœur de ville : 70 € Autre lieu : 50 €		
	Terrasse ouverte (m²/an)	Cœur de ville : 25 € Autre lieu : 22 €		
Déballage, Etalage commercial	Déballage commercial, Etalage avec ou sans lien avec le magasin (m²/an)	Cœur de ville : 25 € Autre lieu : 22 €		
Installations diverses	Appareils, mobiliers divers (unité/an)	50 €		
	Chevalets (unité/an)	30 €		
Ventes ambulantes (food truck...)	Vente ambulante régulière (convention annuelle) (jour/an)	Cœur de ville : 17 € Autre lieu : 12 €		
	Vente ambulante ponctuelle (jour/an)	Cœur de ville : 25 € Autre lieu : 17 €		
Tournages de films, présentation commerciale événementielle	Tournage de films (droit à l'image et / ou occupation domaine public) (/jour)	1 200 €		
	Projets scolaires, étudiants, associatifs sans but lucratifs	Gratuit		
Occupations foraines	Manège Forain (/jour)	16 €		
	Cirque / spectacle de divertissement (/jour)	250 €		
Brocante, vide grenier, (€/mètre linéaire)		10 €		
<b>Chantier, travaux, occupations techniques</b>				
Diverses installations fermées sur Domaine public	Armoires, cabines, boîtes de stockage postal... (m²/an)	190 €		
	Containers (hors chantier) (unité/an)	35 €		
	Bulles de vente (m²/mois)	50 €		
Chantiers	Echafaudages (m²/jour)	2,50 €		
	Espaces clôturés, installations de chantiers, stockage de matériels, bennes, base vie, bungalows... (m²/jour)	2,50 €		
Déménagement, livraison... (véhicule/jour)		17 €		
Transport de fond à la demande (par place)		450 €		
Isolation thermique par l'extérieur /ml		Gratuité pour isolation < 15 cm d'emprise 15 € si emprise > 15cm		
Autres mobilisations du domaine public		Se référer à la catégorie approchant ou similaire		
<b>Occupation sans titre du domaine public</b>				
Toute occupation sans titre		Tarif concerné par le type d'occupation		
<b>REDEVANCES TELECOM - articles R.20-45 à R.20-54 du Code des postes et communications</b>				
Réseaux télécommunications et communications électroniques	Domaine Public Routier souterrain	Tarif maximum réactualisé fixé par l'article R20-52 du code des postes et des communications électroniques. Les redevances pour les dispositifs d'antennes de radiotéléphonie font l'objet d'une convention spécifique au cas par cas.	Indexation suivant dispositions légales	
	Domaine Public Routier aérien			
	Domaine Public hors Routier souterrain ou aérien			
Diverses installations au sol télécommunications	Domaine Public Routier			
	Domaine Public non Routier			
<b>REDEVANCES ELECTRICITE - R.2333-105 et R.3333-4 du CGCT</b>				
Ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'énergie électrique		Tarif maximum réactualisé fixé par l'article R2333-105 du code général des collectivités territoriales		
<b>REDEVANCES GAZ - R. 2333-114 du CGCT</b>				
Ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz		Tarif maximum réactualisé fixé par l'article R2333-114 du code général des collectivités territoriales		